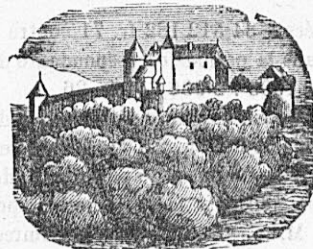




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
 »... 6 mois, » 2 50  
 Étranger... 1 an, » 9 —  
 »... 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>05</sup> 4<sup>50</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>50</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 11 septembre 1903.

## Le code pénal fédéral.

Le 2 juin 1901, le Département fédéral de justice et police a chargé une commission d'experts de reviser et d'unifier le texte de l'avant-projet de code pénal suisse rédigé par M. le professeur Stooss.

Cette commission avait pour mission d'examiner si le texte qui lui était remis concordait en tous points avec les décisions de la grande commission législative antérieurement intitulée, d'en fixer la traduction française, de rédiger les dispositions transitoires et finales, enfin de rassembler et de trier les documents pouvant servir à résoudre les questions encore en suspens, en particulier les matériaux fournis par la statistique sur la criminalité en Suisse et sur l'organisation des prisons.

La commission était composée de MM. Zurcher, professeur de droit pénal à Zurich; Kronauer, procureur général; Mittermaier, professeur de droit pénal, à Berne; Schaffroth, inspecteur des prisons, à Berne; Gautier, professeur de droit pénal, à Genève; Favey, juge fédéral (remplaçant M. Jeanhenry, décédé), et Reichel, du département de justice et police fédéral.

Pour la session finale, M. André Mercier, avocat et professeur de droit pénal, à Lausanne, a été adjoint à la commission.

Celle-ci a examiné pour son travail, en fait de documents postérieurs à l'avant-projet Stooss :

1° Les rapports et les amendements rédigés par l'auteur lui-même; 2° Les données critiques de M. le professeur Teichmann, à Bâle; 3° Les pétitions : de la Société vaudoise pour le relèvement

de la moralité publique concernant la protection des enfants, des jeunes filles et des femmes; — de la Fédération des associations de femmes pour la protection des mineurs; — de la Société évangélique des pasteurs touchant les délits contre les mœurs et contre la famille; — de la Ligue zurichoise des femmes concernant les mêmes délits; — des résolutions du Congrès de Paris pour la répression de la traite des blanches; — de la direction de l'économie publique du canton de Zurich, relative au jeu de bourse.

Le résultat des travaux de la commission a été communiqué au Département de justice et police le 18 juin dernier, sous la forme d'un avant-projet de code pénal en 274 articles avec index alphabétique et d'une loi dite d'application.

Le code est divisé en deux livres.

Le premier livre traite des délits et est divisé, à son tour, en une partie générale (conditions d'application de la peine, peines et mesures de sûreté, mesure de la peine, extinction de la peine, dispositions diverses) et une partie spéciale (énumération et qualification des délits et des peines applicables à chacun d'eux).

Le deuxième livre traite des contraventions et est divisé aussi en une partie générale et une partie spéciale.

La loi d'application est destinée à fixer la date en vigueur du code. Elle énumère les textes législatifs fédéraux que le code abroge et dit que les dispositions législatives cantonales sur des matières rentrant dans le domaine de la législation pénale fédérale cesseront d'être en vigueur. Elle a des dispositions transitoires touchant l'exécution des peines prononcées antérieurement à la promulgation du code, la libération conditionnelle, la réhabilitation, la prescription.

Elle dit que du jour de l'entrée en vigueur du

code fédéral, le pouvoir de légiférer en matière pénale sera retiré aux cantons sauf les cas réservés par la loi et les contraventions administratives de la police.

Elle fixe la juridiction et retient pour la juridiction fédérale un certain nombre de délits (délits contre l'Etat, contre la volonté populaire, contre l'autorité ou la justice fédérale et contre les Etats aussi; délits commis par les fonctionnaires fédéraux dans l'exercice de leurs fonctions). La poursuite et le jugement des autres délits appartiennent aux cantons, conformément aux procédures cantonales. Quant aux recours en cassation contre les jugements définitifs des tribunaux des cantons et contre les jugements de mise en accusation ils seront ouverts devant la cour de cassation fédérale.

La loi s'occupe, en outre, de l'organisation et de la compétence des autorités cantonales, de l'assistance judiciaire, de la procédure et des jugements, du patronage et de l'exécution des jugements.

Le Département fédéral de justice et police livre ces avant-projets à la publicité en se déclarant prêt à accueillir les observations auxquelles ils donneront lieu.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Chemins de fer fédéraux.** — La direction générale des chemins de fer fédéraux met au concours les fournitures de 157,400 traverses en chêne, pin, mélèze, hêtre, etc.

**Douanes.** — Les recettes des douanes se sont élevées en août 1903 à 4,940,180 francs 14 contre 4,147,215 fr. 95 en août 1902. Exédent des recettes en août 1902 : 792,968 fr. 19.

Du 1<sup>er</sup> janvier à fin août 1903, elles se sont éle-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 74

## LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. César.

Comment n'avait-il pas songé à la chose la plus importante? Ne devait-il point tout d'abord, protéger Dongaldine contre les entreprises d'un tel personnage? Ah! oui, une belle misère, ces élections de Berne, pour lui surtout, quand son cœur, son âme, sa vie entière était en jeu! Et l'ambassadeur allemand, et les renseignements qu'il en espérait? Mais, un jour plus tôt, ou un jour plus tard! Rien n'était perdu. A ses yeux, tout s'évanouissait devant un seul fait : c'est qu'il était de toute nécessité d'avertir Mlle Fininger.

Cependant que le train l'emportait toujours vers son but, qui n'était déjà plus le même que la veille, ses idées se modifièrent peu à peu et il trouva des raisons pour justifier sa manière d'agir. En premier lieu, et afin de couper court à toutes les suppositions, il était bon de s'assurer que les révélations de la jeune étrangère n'étaient pas inspirées par la jalousie. Le docteur n'y ajoutait pas une foi absolue, car de Rosenweil paraissait vraiment trop sûr de lui-même. En outre, il était prudent aussi de met-

tre M. Fininger au courant de cet état de choses, dans le cas où les faits se vérifieraient. Alors le père pourrait télégraphier à sa fille qu'elle n'avait plus à recevoir les visites de cet homme. Enfin, comme à midi la votation était terminée, Jean se dit :

— Si je prends le premier train du soir, j'arriverai encore assez tôt à la villa pour confondre ce misérable en présence de Dongaldine.

Cette conclusion lui plut extraordinairement et il s'en tint là.

On entra en gare. Il était de trop bonne heure pour tenter l'une ou l'autre visite. Le précepteur se rendit par conséquent au buffet où il se fit servir à déjeuner. Et lorsque les cloches de toutes les églises annoncèrent le service divin, il s'en alla du côté des Petits-Remparts que l'édilité bernoise a transformés en une belle et spacieuse promenade, bien fréquentée, et d'où vous avez une vue très large sur la campagne de Berne et sur les Alpes. C'était là, au pied des monts éteints au soleil, c'était là qu'elle était, elle, l'indivisiblement aimée; là qu'elle pensait peut-être à lui, sous les ombrages de Beau-Port, toute blanche dans sa toilette matinale. Le docteur n'apercevait pas la maison de campagne; mais, au moins, il voyait le ciel de l'Oberland et les cims neiges qui entouraient le coin délicieux où dé-ô-mais, après qu'il aura donné à Dongaldine une preuve de son amour, il passera des jours heureux, bénis, tout à la joie du sentiment ineffable qu'il

éprouve. Pourtant, s'il avait voulu, s'il n'avait pas été si opiniâtre! A cette heure, il serait avec elle au sommet du Niesen. Ah! quelles douces paroles il lui eût murmurées, tout bas, là haut près de l'azur, le front caressé par la brise qui frôle les pics couronnés de glaces éternelles! L'air était d'une pureté transparente; le regard s'échappait au loin, dans cet immense horizon qu'on aime à voir, ne fût-ce qu'une fois en sa vie...

— Ah! sauvage! Te voilà enfin! s'écria une voix derrière lui. Il était tellement absorbé dans la muette contemplation de cette belle nature, aux dimensions gigantesques, qu'il n'avait pas entendu qu'une personne s'approchait. Rapidement Jean s'était retourné : il avait reconnu son ami, de retour d'Amérique.

Celui-ci continuait :

— Comment? O sage parmi les sages! Tu as pu te décider à quitter ton île enchantée où te retient sans doute une Calypso — peut-être même une Circée?

Mais le précepteur n'était pas d'humeur à comprendre l'allusion. Il pressa, sans mot dire, la main de son ancien camarade. Ce dernier, reprenant son sérieux, changea aussitôt de ton.

— Je suis heureux de te rencontrer, car je t'aurais écrit aujourd'hui ou demain. Et, afin que tu le saches, je dois t'avouer qu'après notre première entrevue, je m'étais permis d'annoncer à Buenos-Ayres que je venais de découvrir la perle des successeurs. (A suivre.)

elle de machines perfectionnées  
 s. Crins divers. Ressorts. Literie.  
 Bois de menuiserie. [218]

nichon :

et danse

tembre

Hôtel de Ville.

tenants pour consommation.

MEYER de Berne.

le la campagne.

Le tenancier :

VALD GEX



## es libres

O courant, à 9 heures du  
 t la Brasserie du Midi, à Bulle,  
 pour cause de départ : des lits  
 ets, mobilier divers, garde-ro-  
 etc.. 1 potager neuf à 4 trons,  
 n très bon état. [779]

ins géants, plus lourde race, la  
 dimaux de 6 mois, 10 fr. Femel-  
 7 fr. 50. — J. Schmid-Scaroni,  
 (H4730Z)[764]

## AIN RÉGAL

ous les samedis

langerie SCHNEIDER

BULLE [767]

## demande

rs menuisiers chez M. J.  
 du Tir, Bulle. [764]

## is de sapin

ts sont achetés à boulangerie  
 , Bulle. [768]

## chambre meublée

au premier étage Grand'Rue  
 (H428B)[771]

## A louer :

es deux Gîtes de Joux,  
 a mise aura lieu à Broc. Hôtel  
 ardi 15 septembre, à  
 (H427B)[770]  
 ions seront lues avant la mise.

## ouer :

ment du 2<sup>me</sup> étage de la Bras-  
 au propriétaire, M. DEMIERS,  
 le. [689]

## NES FILLES

ge continuellement des

nes filles

rique de chocolat

. [760]

re dès le commencement.

vées à 34,512,182 fr. 71 contre 31,515,841 fr. 45 dans la période correspondante de 1902. Excédent en 1903 : 2,996,341 fr. 26.

— Le bureau des douanes fédérales de Chiasso donnait lieu depuis un certain temps à des plaintes nombreuses de voyageurs dérangés dans leur sommeil pour la visite de leur petit bagage.

M. le conseiller fédéral Comtesse vient de décider que dorénavant la revision du bagage à main se fera dans les voitures en ce qui concerne les trains de nuit.

**Entreprises de transport.** — Le comité central de l'Union des ouvriers des entreprises suisses de transport a décidé de faire des démarches auprès de l'administration des chemins de fer fédéraux pour obtenir que les ouvriers du service de l'entretien de la voie soient mieux payés et que l'on tienne mieux compte des années de service pour la fixation du taux des salaires.

**Le rachat du Jura-Simplon.** — On annonce que M. l'avocat Mammoth, de Breslau, réclame à la commission de liquidation de la Compagnie Jura-Simplon, au nom des porteurs allemands des bons de jouissance Jura-Simplon, cinquante francs par bon. M. Mammoth considère les porteurs de bons comme créanciers du Jura-Simplon. Il a demandé au ministre des affaires étrangères à Berlin de s'entremettre en faveur des porteurs de bons. Il a enfin adressé au Conseil fédéral une réclamation tendant au remboursement des bons de jouissance au prix de 50 francs.

**Parti radical.** — Le parti radical suisse est convoqué en assemblée générale à Olten, le 28 septembre, pour délibérer sur l'attitude à prendre vis-à-vis des trois questions qui seront soumises au peuple le mois prochain : 1° Initiative Hochstrasse-Fonjallaz ; 2° Les deux litres ; 3° Excitation des militaires à la révolte.

MM. les conseillers nationaux Thelin, Heller et Zürcher fonctionneront comme rapporteurs.

**Vaud.** — Un incendie dû à une explosion qui s'est produite dans la fabrique de parfums a détruit, mercredi matin, vers 10 heures, deux des trois bâtiments composant la fabrique de produits chimiques Muhlethaler et C<sup>o</sup>, à Nyon.

Les dégâts sont considérables. L'eau faisait défaut.

## ÉTRANGER

**France.** — Des cas de peste bubonique se sont déclarés dans une cartonnerie de Bois Luy, dans la banlieue de Marseille.

La terrible maladie est apparue à la suite d'un envoi de chiffons provenant du Levant et s'est répandue très rapidement dans le personnel français et italien de l'usine.

Jusqu'ici 5 décès se sont produits.

27 personnes ont été isolées et mises en observation à l'hôpital.

Le navire qui a amené les chiffons ayant été isolé et la cartonnerie ayant été brûlée, le danger serait circonscrit.

Ces mesures ont été prises d'urgence par la commission sanitaire.

D'après le *Matin*, sur les cinq cas de mort, trois seulement seraient suspects.

Il n'y a eu jusqu'ici aucun cas en ville.

**Russie.** — On croit savoir qu'il y a quelques jours, le gouvernement russe et le gouvernement autrichien ont présenté aux puissances une proposition conjointe en vue de faire des représentations au gouvernement bulgare pour le porter à rompre toute relation avec les Comités macédoniens, et lui signifier qu'en cas de guerre entre la Turquie et la Bulgarie, la Bulgarie ne doit attendre aucune aide des puissances.

**Macédoine.** — On mande de Sofia au *Temps*, en date du 9 : Le comité central révolutionnaire macédonien adressera demain aux grandes puissances un memorandum dont voici le résumé : Le document débute par la reproduction d'une lettre envoyée par le comité aux consuls européens à Monastir pour les prévenir que la Turquie a l'intention d'user de représailles systématiques sur les populations, dans le but de détruire les chrétiens.

Le memorandum constate ensuite que la Turquie a déjà commencé à exécuter ce plan. Puis vient une longue liste de villages détruits, de personnes exterminées et de couvents incendiés. Après l'exposé de la situation, le memorandum ajoute que 45,000 personnes, presque toutes des femmes, des enfants et des vieillards, se trouvent actuellement sans abri, dans les conditions les plus misérables.

Le comité macédonien déclare en outre qu'il décline toute responsabilité au sujet des représailles qu'on sera obligé d'exercer sur la population musulmane. Un appel écrit dans toutes les langues et répandu en Europe par les soins du comité, demande des secours pour les victimes de la barbarie turque.

— Une dépêche de Constantinople au *Temps* annonce que la Porte a pris une mesure générale en vertu de laquelle tous les correspondants de journaux doivent quitter la Macédoine. Les ambassadeurs ont été informés de cette mesure.

**Serbie.** — Un millier de personnes ont manifesté, mercredi soir, devant les bureaux du journal *Gegserni Novosti*, à Belgrade, qui a soutenu la cause des officiers conspirateurs de Nisch.

Le propriétaire de l'immeuble et les rédacteurs ont tiré plusieurs coups de feu. Quelques manifestants ont été blessés. Finalement la gendarmerie a réussi à disperser la foule.

**Algérie.** — *L'attaque d'El-Moungar.* — Les journaux français publient quelques détails sur le combat d'El-Moungar dans le Sud Oranais, où les Français, attaqués par la tribu saharienne des Berabers, ont eu 35 tués et 47 blessés.

Le meurtrier combat d'El-Moungar se déroula le 2 septembre, depuis huit heures et demie du matin jusqu'à neuf heures du soir. Un peloton de la 22<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> étranger et un demi-peloton du 2<sup>e</sup> escadron du 2<sup>e</sup> spahis, commandés par le capitaine Vauchez et le lieutenant danois Selchau-Hausen du 2<sup>e</sup> étranger, escortaient le convoi à destination de Thagit, lorsque le 2 septembre, à huit heures et demie du matin, ils ont été violemment attaqués par une harka d'un effectif important. Le capitaine Vauchez et le lieutenant Selchau-Hausen et tous les sous-officiers ont été frappés l'un après l'autre.

Le fourrier Tisserand a pris le commandement et a continué la résistance qui durait encore, sans qu'un pouce de terrain eût été perdu, lorsqu'à quatre heures de l'après-midi est apparu le capitaine de Susbielle, qui de Thagit avec ses cavaliers volait au secours des combattants. La harka, surprise, lâcha pied et s'enfuit. Sur un effectif total de 120 combattants au début de l'action, les pertes étaient : 37 tués, 47 blessés.

Ce combat d'El-Moungar, dit le *Temps*, où 84 de nos soldats sur 120 ont été tués ou blessés, émeut douloureusement l'opinion. On admire l'héroïsme de cette petite troupe qui, privée de ses officiers et si réduite en nombre, n'en a pas moins tenu douze heures jusqu'à l'arrivée de secours, et on se demande comment on vengera cette attaque qui continue une série sanglante déjà longue et comment on en empêchera d'autres de se produire.

**Cap Vert.** — Une dépêche de New-York au *Standard* dit que, selon des informations de Santiago, 20 personnes par jour meurent de faim aux îles du Cap Vert.

## CANTON DE FRIBOURG

**Les manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée.**

— Les journées des 14 et 15 septembre seront consacrées aux manœuvres de corps d'armée contre une division combinée. Celle-ci se concentrera, dit-on, dans la Haute-Broye et se portera sans doute, comme il y a quatre ans, énergiquement à la rencontre du 1<sup>er</sup> corps. Quelle route ce dernier choisira-t-il ? Ici encore, nous sommes dans le domaine des suppositions. Cependant d'après la carte la voie d'accès la plus directe du plateau vaudois à la Haute-Broye est celle qui arrive d'Echallens à Moudon par Poliez-le-Grand et Cottens. La suite des manœuvres est indiquée par le choix de Cousset comme champ d'inspection. Il est à prévoir que les opérations suivront la direction de la Broye et que le 1<sup>er</sup> corps attaquera, le mardi 15 septembre, la division combinée dans la position de défense où elle se sera retranchée. Le jour même, les troupes de la division combinée seront disloquées et celles du 1<sup>er</sup> corps iront prendre leurs cantonnements aux environs de Payerne.

Mercredi 16 septembre, inspection et défilé de la troupe devant le colonel Muller, chef du département militaire fédéral, à Cousset.

Aux personnes du dehors qui comptent assister à la revue, nous leur conseillons de venir passer la nuit à Fribourg, d'où elles pourront très facilement se rendre le matin à Cousset, soit par le train, soit par tout autre moyen de locomotion. Cousset est à environ 10 kilomètres de Fribourg.

**L'état de guerre.** — L'état de guerre pour les manœuvres du 1<sup>er</sup> Corps d'armée contre la division de manœuvre combinée commencera le 13 septembre à 6 heures du soir.

Du 13 au 15 septembre, les troupes de la division combinée porteront un ruban blanc au képi.

Le quartier général de la direction des manœuvres sera du 12 au 14 à Romont du 14 au 15 à Chénens.

— Un soldat du bataillon 18, cantonné à Giez, est mort d'une congestion après avoir bu de l'eau.

Le major Maurice Jaunin, médecin de la 1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, a fait une chute et s'est cassé le bras à Bousens.

**Les aérostiers.** — Le ballon militaire est arrivé à Payerne mardi ; la compagnie d'aérostiers comprend 14 officiers, 140 hommes et 72 chevaux.

**Instituteurs français.** — Dimanche, Genève a eu la visite de 91 instituteurs et institutrices français venus pour visiter la ville et les écoles. Ils ont été reçus par MM. Quartier-la-Tente, président d'honneur de la Société pédagogique de la Suisse romande, Latour, de Neuchâtel, président de cette Société, Guex, directeur de l'École normale de Lausanne, Baatard et Rosier, président et vice-président de la Société pédagogique de Genève.

Après s'être arrêté pendant 1 heure à Lausanne, le groupe des instituteurs français est arrivé lundi, à 4 h. après midi, à Fribourg. Reçu par M. Genoud, directeur du Technicum, il a visité le Musée pédagogique, où il est resté plus d'une heure, — puis a visité les Ponts suspendus. M. Vogt a donné, à 5 h. 40, un de ces concerts dont il a le secret et qui lui a valu de chaleureux remerciements.

Les instituteurs français ont ensuite pris une légère collation et sont repartis pour Berne par le train de 6 h. 59, enthousiasmés de Fribourg, ville pittoresque, et de son orgue.

Ils sont arrivés à Berne à 8 h. Ils ont été reçus à la gare par les autorités scolaires de la ville et une délégation du corps enseignant.

Mardi, visite des écoles de la ville, puis départ pour l'Oberland bernois.

**Exposition suisse d'agriculture à Frauenfeld.** — Les exposants fribourgeois sont

avertis qu'ils doivent être organisés et donner les différents à exposer.

En outre, ces derniers jours lieu les transports d'armée, des renseignements, les dispositions et possible.

Pour le bétail transport est l

**Foire.** — favorisée par la danse générale

Les génisses recherchés et à Les moutons même 50 fr.

Les petits variaient de 9

Pas de tran Statistique tail, 44 chev chèvres.

**Bulle** du 3

**Charbon sy** fayon, 1 b. p. pères.

**Rouget et** 1 ét., 1 b. p., d'acier, 2 ét.,

1 p. s., Bollic 1 p. s. — To

**Bénichon** différentes attractions d

belle installa verrons là se autres qui se différentes m pes. Tout cel

taills voir aux

**Marché** Bénichon a tance. Au m se trouvaient et les œufs s

— Jeudi t linières. On s

sujects, nomb

**Retour** classes prim 16 septembr

enfants nés

compris le 1

**Maneu** Voici pour l'ordre pour

septembre, le fédéral M

suisse, pass 16 septembr

Les spec teurs, au sa

sions) et sur Les offici

se placeron Pour les officier de ces deux pa

## FRIBOURG

### du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

14 et 15 septembre se-manceuvres de corps d'ar-combinée. Celle-ci se con-la Haute-Broye et se por-il y a quatre ans, énergi-du 1<sup>er</sup> corps. Quelle route? Ici encore, nous sommes pposition. Cependant d'a-ccès la plus directe du pla-Broye est celle qui arrive par Poliez-le-Grand et Cot-euvres est indiquée par le champ d'inspection. Il est tions suivront la direction r corps attaquera, le mardi on combinée dans la posi-e se sera retranchée. Le s de la division combinée es du 1<sup>er</sup> corps iront pren-s aux environs de Payerne. re, inspection et défilé de nel Muller, chef du départ-, à Cousset.

ors qui comptent assister seillons de venir passer la elles pourront très facile-atin à Cousset, soit par le tre moyen de locomotion. 0 kilomètres de Fribourg. L'état de guerre pour les d'armée contre la division e commencera le 13 sep-oir.

re, les troupes de la divi-t un ruban blanc au képi. e la direction des manœu-à Romont du 14 au 15 à

illon 18, cantonné à Giez, on après avoir bu de l'eau-unin, médecin de la 1<sup>re</sup> bri-une chute et s'est cassé le

ballon militaire est arrivé mpagnie d'aéroliers com-hommes et 72 chevaux.

ncals. — Dimanche, Ge-l instituteurs et institutri-visiter la ville et les écoles. M. Quartier-la-Tente, pré-Société pédagogique de la r, de Neuchâtel, président directeur de l'Ecole nor-ard et Rosier, président et ciété pédagogique de Ge-

pendant 1 heure à Lau-titeurs français est arrivé di, à Fribourg. Reçu par a Technicum, il a visité le il est resté plus d'une les Ponts suspendus. M. O), un de ces concerts dont i a valu de chaleureux re-

çais ont ensuite pris une t repartis pour Berne par thousiasmés de Fribourg, on orgue.

me à 8 h. Ils ont été reçus tés scolaires de la ville et enseignant.

es de la ville, puis départ

se d'agriculture à exposants fribourgeois sont

avertis qu'ils doivent commander eux-mêmes les wagons nécessaires au transport : il ne peut pas être organisé de train spécial à cet effet, étant donné les différents termes de livraison des objets à exposer.

En outre, comme les mercredi et jeudi 16 et 17, derniers jours utiles pour les expéditions, auront lieu les transports pour la dislocation du 1<sup>er</sup> corps d'armée, des retards peuvent survenir ; par conséquent, les exposants sont invités à prendre leurs dispositions et à faire leurs commandes le plus tôt possible.

Pour le bétail, le jour le plus favorable pour le transport est le mercredi 16.

*Le Commissaire cantonal.*

**Foire.** — La foire de lundi, à Fribourg, a été favorisée par un vrai temps de bémichon. La tendance générale du marché est à la hausse.

Les génisses et jeunes taureaux étaient très recherchés et à des prix très élevés.

Les moutons gras se vendaient de 35 à 40 fr. et même 50 fr.

Les petits porcs à 40 fr. la paire ; les gros porcs variaient de 90 à 100 fr. la pièce.

Pas de transaction sur le marché aux chevaux.

Statistique de la foire : 380 pièces de gros bétail, 44 chevaux, 813 porcs, 278 moutons, 43 chèvres.

### Bulletin sanitaire du bétail

du 31 août au 6 septembre 1903.

**Charbon symptomatique :** Plasseib, 2 b. p., Planfayon, 1 b. p. ; Estavannens, 1 b. p. — Total 4 b. p.

**Rouget et pneumo-entérite du porc :** Treyvaux, 1 ét., 1 b. p., 7 p. s. ; Meyriez, 1 ét., 5 p. s. ; Domdidier, 2 ét., 3 p. p., 5 p. s., Cousset, 1 ét., 1 p. p., 1 p. s., Bollion, 1 ét., 1 p. p., Cheyres, 1 ét., 1 p. p., 1 p. s. — Total 7 ét., 7 p. p., 19 p. s.

## GRUYÈRE

**Bémichon.** — Comme chaque année, nos différentes places sont occupées par plusieurs attractions de tous genres. On remarque surtout la belle installation du cinématographe Weber. Nous verrons là se passer toutes les scènes tragiques et autres qui se sont déroulées cette année, même différentes manœuvres du rassemblement de troupes. Tout cela mérite d'être vu. (Pour plus de détails voir aux annonces).

**Marché.** — Le marché de la veille de la Bémichon a généralement une certaine importance. Au marché d'hier, les denrées alimentaires se trouvaient en assez grande quantité. Le beurre et les œufs se sont vendus à des prix élevés.

— Jeudi avait lieu le concours de juments poulinières. On a constaté une quinzaine d'assez beaux sujets, nombre assez restreint nous semble-t-il.

**Rentrée des classes.** — La rentrée des classes primaires de Bulle est fixée au mercredi 16 septembre, à 8 heures. Sont admis tous les enfants nés en 1896, et ceux qui auront 7 ans accomplis le 1<sup>er</sup> mai 1904. (Communiqué.)

**Manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée.** — Voici pour ceux qui désirent assister au défilé, l'ordre pour la Revue du 1<sup>er</sup> Corps d'armée, le 16 septembre, à Cousset près Payerne. M. le conseiller fédéral Müller, chef du Département militaire suisse, passera en revue le 1<sup>er</sup> corps d'armée, le 16 septembre, à 9 heures du matin.

Les spectateurs prendront place sur les hauteurs, au sud de Cousset (ailes droites des divisions) et sur la route, devant le front des troupes.

Les officiers en civil, porteurs de cartes rouges, se placeront derrière et à droite de l'inspecteur.

Pour les voitures il sera formé deux parcs. Un officier de la compagnie de guides organisera ces deux parcs et y maintiendra l'ordre.

## LA GRUYÈRE

Les spectateurs à pied se placeront de chaque côté de la ligne du défilé, en dehors de la haie formée par les pionniers de chemin de fer.

## FAITS DIVERS

**Un cœur curieux.** — Un chirurgien des Etats-Unis, qui opérait une jeune fille, passe pour lui avoir enlevé le cœur, pour avoir examiné cet organe pendant deux longues minutes, puis pour l'avoir remis à sa place sans que la moindre complication se produisit.

Pendant l'examen, le cœur a continué de battre normalement.

Détail curieux : l'opérée qui n'a que treize ans, avait reçu un coup de couteau de son amoureux. Voilà une fillette précoce. C'est peut-être à cause de cela que le chirurgien a tenu à voir son cœur de si près.

## BOUJADES, BONS MOTS, ETC.

Au tribunal correctionnel.

Le président d'un ton sévère :

— Accusé, vous reconnaissez avoir soustrait au plaignant plusieurs bottes de foin... Qui vous a poussé à commettre ce délit ?

La faim, mon président.

## DEPÊCHES

du 11 septembre.

**Constantinople.** — Les autorités militaires ont fait prisonniers à Kirschovo 119 insurgés, qui ont été expédiés sous bonne escorte à Monastir, pour être déferés à la justice. Les révolutionnaires ont laissé à Kirschovo un grand nombre de fusils, des munitions, plusieurs paquets de dynamite, etc.

Les Bulgares ont mis à mort la femme et la fille d'un douanier de Tirnivo, et ils ont brûlé les villages musulmans des environs de la ville.

17 Bulgares ont été tués à Kristidj et leur bande complètement dispersée.

**Belgrade.** — Une foule énorme massée devant le palais a acclamé chaleureusement mercredi soir le roi et le prince héritier, à l'occasion de son anniversaire.

**Berlin.** — Un télégramme de Constantinople dit que Nazim pacha, vali de Damas a été nommé vali de Beyrouth. Il a pris possession de son poste mardi et a reçu un accueil très chaleureux de la population.

**Berlin.** — Le comte de Bulow, chancelier de l'Empire, assistera à l'entrevue de l'empereur Guillaume avec l'empereur François-Joseph.

**Berne.** — La commission fédérale d'experts pour l'enseignement professionnel est convoquée par le Département fédéral de l'industrie et du commerce pour le 28 septembre à Berne.

**Poliez-le-Grand.** 7 h. du matin. — Voici les dispositions pour la deuxième journée des manœuvres de division contre division :

L'armée blanche se retire à la pointe du jour, le 11 septembre, derrière la ligne Palézieux-Chexbres. La 1<sup>re</sup> division doit se tenir, jusqu'à midi, à l'ouest des forêts du Jorat, puis reculer, par Montprévères et Mézières, sur la rive droite de la Broie et jusque sur les hauteurs de Chapelle et d'Oron-le-Châtel.

L'armée rouge attaque ce matin, avec le gros de ses forces, les positions ennemies au nord de Lausanne. La 2<sup>e</sup> division doit appuyer énergiquement le mouvement dans la direction de Mézières-Oron-la-Ville.

**Chambéry.** — Un incendie a détruit le village de Viviers. Commencé à midi, l'incendie n'était pas encore éteint à 7 heures du soir. Les dommages sont considérables ; presque rien n'était assuré.

**Le Havre.** — Un raz-de-marée colossal a inondé hier soir les quartiers de St-François et de Notre-Dame.

**Marseille.** — Il ne s'est produit hier aucun nouveau cas suspect.

**Port-Arthur.** — Un cas de peste s'est produit ici. A New-Chouang, 18 personnes ont déjà succombé.

**Sofia.** — Un négociant arrivant de Monastir donne des détails navrants sur l'état de terreur qui règne dans cette ville et aux environs. Les maisons sont fermées, les rues désertes, les citadins n'osent plus sortir, craignant d'être volés. Les consuls restent chez eux depuis l'assassinat du

consul de Russie. C'est depuis l'arrivée de Hilmi Pacha que se commettent les plus grands excès. Les soldats turcs se rendent quotidiennement coupables d'atrocités abominables : ils pillent les maisons, violent les jeunes filles sous les yeux de leurs parents, arrêtent les cortèges funèbres pour dépouiller les cadavres des vêtements neufs dont ils sont revêtus, suivant la coutume macédonienne, ils dépouillent également les prêtres de leurs ornements sacerdotaux et vendent leur butin sous les yeux de leurs officiers. On estime à 70,000 le nombre des personnes errant dans la campagne, sans abri et mourant de faim. Malgré les promesses de Hilmi Pacha, rien n'a été fait pour venir en aide à ces malheureux.

†  
Madame REPOND et ses enfants Auguste, Marie, Léonie et Flavie ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Repond

leur cher et regretté époux père, beau-père, frère, oncle, décédé à Bulle à l'âge de 62 ans. L'ensevelissement aura lieu dimanche 13 septembre, à 2 1/2 h. après midi. [788]

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## BONNE OCCASION

On cherche un jeune homme de 16 à 20 ans pour aider dans les travaux agricoles. Gage à convenir. Facilité d'apprendre la langue allemande. Bon traitement. (H5181Q)

S'adresser à Oscar Vogli, zum Kreuz, Hochwald, près Bâle. [786]

A l'occasion de la Bémichon

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

au Café Industriel à BULLE

Invitation cordiale.

787] Léon CASTELLA

A l'occasion de la Bémichon

**BELLE VIANDE**

à la Boucherie COLLIARD BULLE

Prix modérés.

## On demande

2 bons ouvriers menuisiers-charpentiers, pour de suite.

S'adresser à Joseph MEILLAZ, charpentier, Sorens. [772]

A l'occasion de la Bémichon

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

à L'HOTEL DE L'ECU à BULLE.

Logement à louer

à des personnes tranquilles.

S'adresser à Mademoiselle Eugénie VERRON, à Bulle. (H441B) [790]

## PAIN RÉGAL

tous les samedis

à la boulangerie SCHNEIDER BULLE [767]

**A. Demierre,**

médecin-dentiste, à BULLE, reçoit le matin de 9 h. à 11 h. et l'après-midi de 2 à 4 h., le mardi et le mercredi excepté. [402]

## Bois de sapin

et cuennots sont achetés à boulangerie Schneider, Bulle. [768]

## A louer :

l'appartement du 2<sup>me</sup> étage de la Brasserie du Midi.

S'adresser au propriétaire, M. DEMIERRE, dentiste, Bulle. [689]

QUAND UN HOMME EST-IL VIEUX ?

Posez cette question dans différents pays et il vous sera répondu d'autant de manières différentes. Dans certaines parties de l'Inde où l'on est grand-père à trente ans, celui qui a atteint la quarantaine passe pour très vieux. Un jour, à Ceylan, on nous signala un homme à cause de son grand âge, et il n'avait pas plus de quarante-sept ans. En Russie, près de Tobolsk, une contrée déserte, inhospitalière, mal dotée par la nature, les centenaires ne sont pas rares et un homme de trente ans y passe pour sortir à peine de l'adolescence. Ce qui est certain, c'est que l'âge d'une personne se mesure à son état de santé et à sa vigueur et non par le nombre d'années qu'elle a vécu. Chez nous en Belgique, ne voit-on pas à côté des gens épuisés, accablés à cinquante ans, d'autres qui à soixante sont encore alertes et vigoureux ? La race et l'hérédité y sont pour quelque chose, le climat également, et par dessus tout la conduite. L'homme sage évite le danger, mais lorsqu'il ne le fait pas, il doit en supporter les conséquences. C'est un mauvais soldat qui s'expose sans nécessité au feu de l'ennemi.

« Pendant trois ans j'ai éprouvé de violentes douleurs à l'estomac et au ventre; je n'avais plus d'appétit et dormais fort peu. Privé de sommeil et de nourriture, j'étais devenu si faible que le travail me fatiguait énormément et que je dus, à plusieurs reprises, m'en abstenir. J'avais une constipation des plus tenaces, qui m'obstruait les intestins et qu'aucun médicament ne pouvait faire disparaître. J'étais très affecté de me voir dans un état aussi précaire lorsqu'un jour il m'arriva de jeter les yeux sur un journal qui contenait un article des plus intéressants, car il se rapportait mot pour mot à mon propre cas. Il relatait une guérison extraordinaire opérée par la Tisane américaine des Shakers, remède que propage un pharmacien de Lille (France), M. Oscar Fanyau. Je puis dire moi aussi, que ce précieux remède m'a été des plus salutaires. Dès le premier flacon, j'éprouvai une notable amélioration. Je me sentais redevenu vigoureux, et mon estomac reprenant ses fonctions régulières, la constipation disparut avec tous mes autres maux. Non seulement votre bienfaisante préparation m'a guéri, mais elle m'a fortifié, jamais je n'ai été aussi bien portant que je suis maintenant. » (Signé) : Mathieu Gogniat, ancien horloger, 17, rue des Jardinet, à la Chaux-de-Fonds, 26 février 1903.

Notre correspondant souffrait de dyspepsie ou indigestion chronique. C'est l'ennemi mortel de tout travail et de toute activité manuelle ou mentale. Le temps ne peut être arrêté dans sa course, mais on voit par exemple M. Gogniat, âgé actuellement de soixante-trois ans et qui jouit d'une verte vieillesse, que certains de ses effets peuvent être combattus.

A l'occasion de la bénédiction :  
**Bonne musique et danse**  
les 13, 14 et 15 septembre

A la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Salle fraîchement réparée. — Locaux attenants pour consommation.  
Danse gratis l'après-midi et le soir. — Orchestre MEYER de Berne.

Invitation cordiale au public de la ville et de la campagne.

775]

Le tenancier :  
**OSWALD GEX**

**Banque Populaire de la Gruyère,**  
**BULLE**

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à  
3 1/2 % en compte courant ;  
4 % en caisse d'épargne ;  
4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe.

N'achetez pas de  
avant d'avoir consulté le grand catalogue  
illustré avec plus de 200 gravures de la

**CHAUSSURES**  
Maison d'envois **Guillaume GRÆB,** ZURICH  
Trittligasse 4. (H4800Z)[683]

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.  
Souliers pour filles et garçons, très forts, Nos 26-29, fr. 3.50, Nos 30-35, à fr. 4.50  
Souliers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégants, avec bouts, fr. 6.40  
Pantoufles en caoutchouc pour dames à fr. 1.90, Bottes en feutre, pour dames, semelle  
feutre et cuir, à fr. 3.—  
Bottines à lacer p. hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts fr. 8.25  
Souliers pour ouvriers, forts, fr. 5.90. Envoi contre remboursement :

Rien que de la marchandise garantie solide.  
Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

DEJEUNER FACILE A DIGERER  
EXQUIS

**CACAO SOLUBLE**  
PRÉPARATION INSTANTANÉE.

**SUCHARD**

**CHOCOLAT**  
TOUJOURS LE MEILLEUR  
POUR CUIRE  
ET POUR  
CROQUER

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE. GRAND PRIX PARIS 1900

Place du Marché, Bulle  
**Cinématographe Géant Suisse**

Dimanche 13, Lundi 14, Mardi 15 et Jeudi 17 Septembre

**REPRÉSENTATIONS**

des événements les plus récents et les plus intéressants du monde.

Entre autres nouveautés :

**LA MORT du PAPE LÉON XIII & L'AVÈNEMENT de PIE X**  
Assassinat de la famille royale de Serbie.

Cortège officiel le jour de l'ouverture du Tir cantonal de Monthey. — Union instrumentale de Lausanne. — La bannière cantonale vaudoise. — Cortège des Festivals de Lausanne et Aarau. — Cortège du Centenaire vaudois à Yverdon et vues locales diverses, ainsi que le Cortège de la Fête fédérale des Sous-Officiers à Berne.

De même quelques nouvelles séries : Ali-Baba et les quarante voleurs. — La Belle au bois dormant. — Robinson Crusoe, plus un très grand nombre de pièces sérieuses et comiques.

**NOUVEAU !!** Scènes du rassemblement de troupes. — Défilé de régiments. — Tir et manœuvres d'artillerie et de carabiniers.

PRIX DES PLACES : Premières, 1 fr. — Secondes, 70 cent. — Troisièmes, 50 cent. Enfants en dessous de 10 ans paient demi-place. — Prix réduits pour pensionnats et écoles.

Changement de programme à chaque séance.

Se recommande :  
784]

**WEBER-CLÉMENT**

**Mises de bétail et de foin.**

Le samedi 19 courant, la Justice de paix de Charmey exposera à vendre, en mises publiques, à 10 heures de l'avant-midi, devant l'hôtel de la Cascade, à Bellegarde, 1 jument de 7 ans, 6 mères-vaches et 8 génisses ou veaux, ainsi qu'environ 15,000 pieds de foin à distraire.

(H3483F)[782]

Le Greffe de Paix.

L'Arome des potages  
Les Tubes de Bouillon  
Les Potages à la minute



sont bon marché et économiques à l'emploi. Nous recommandons ces produits du pays à qui, pour cette raison, vent le meilleur pour un prix modique; ils sont en vente, à l'état toujours frais, chez **Seurs Gobet, Vuadens.** (H2F)[783]



**ALIMENT POUR VEAUX**

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.  
Prix : 0,65 le kilo.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

DÉPÔTS : (H25144L)[769]  
Bulle : Louis Remy, négociant ;  
Gustave Martin ;  
Tour-de-Trême : A. Piolet, boul. ;  
Broc : Henri Enderle, boulanger ;  
Gruyères : A. Dafflon,  
Epagny : A. Blanc.

**P. NOTTER**  
fabricant  
à YVERDON

A Messieurs les fumeurs,  
Le meilleur cigare pour la gorge et le stimulant le plus énergique pour la digestion, c'est le nouveau cigare

**L'INOFFENSIF**

Pour se convaincre de sa supériorité, il est nécessaire de fumer simultanément un cigare Inoffensif et un cigare d'une autre marque. On remarquera par cet essai que ce cigare non toxique possède toujours un excellent goût de tabac, un arôme exquis.  
Vente en gros chez MM. A. Burgisser, à la Civette; Alfred Bosson, nég.

**OS à 10 cent. le kg.**

sont achetés au moulin **Sous le Briet**, à Vuadens, ainsi que le **jeudi avant midi**, au **Dépôt des Halles**, à Bulle.  
Frituration à façon et échange de poudre d'os. Spécialité pour fleurs; effet prompt et durable.  
Se recommande :  
706] **Fr. Gremaud.**

**FABRIQUE de FOURNEAUX**  
à SURSÉE

Lessiveuses, Potagers  
Calorifères etc.

Catalogues sur demande

**SUCCURSALE à BERNE**  
Hirschengraben-Wallgasse

**Location de montagnes**  
et  
**Vente de bois.**

Le samedi 26 septembre 1903, dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, à Rougemont, la Municipalité du dit lieu exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 3 ou 6 ans, les montagnes communales dans la vallée de Vers champs, et celles dites **Derrière le Rocher**, dans la vallée du Kaiberbûni.

Le même soir, il sera procédé à la vente aux enchères de 400 numéros de beaux bois de sapin, martelés dans la forêt communale de Comborsin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Syndic A. RAYROUD. [777]  
Rougemont, le 5 septembre 1903.

Par ordre :  
H25239L] Greffe municipal.

**Mises de bétail.**

Le tuteur des enfants de feu Isidore TINGOUX, de Marsens, ci-devant fermier à Avry-dev.-Pont, fera vendre en mises publiques le **jeudi 17 septembre**, sur la place du Marché au bétail, à Bulle, dès 1 h. de l'après-midi :

8 mères-vaches portantes ou vèlées; 5 génisses portantes; 4 génisses de 2 ans; 2 veaux de l'année; 1 taureau de 15 mois; 2 bœufs de 3 ans. (H435B)

Les paiements se feront au comptant.  
Joseph MORARD.  
Bulle, le 3 septembre 1903. [778]

A l'occasion de la  
**BÉNÉDICTION**

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

au  
**CAFÉ DU TIVOLI**  
à Bulle.

Invitation cordiale. (H486B)[781]  
J. GRAND,  
propriétaire

**JEUNES FILLES**

On engage continuellement des **jeunes filles**  
à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [780]

Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



**ABONNEMENTS**

Suisse... 1 fr.  
... 6 m.  
Étranger... 1 fr.  
... 6 m.  
payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne aux bureaux de

BULLE

T

Le Conseil

intéressant qu

Il a écarté co

mé Joseph-F

contre une c

canton de St

ment de la ta

Le recoura

1895 et il a

cité des Eta

il a informé l

qu'il renonça

sur cette ren

d'être Suisse

payer la taxe

Dans ses o

tement milit

qui suit :

« Le recou

bordereaux d

qui lui faren

il n'a donc p

été chaque f

nales de Wa

jamais reçu

1903 (lettre

melle d'être

tonale et co

commissaria

l'intéressé q

ricain n'im

nalité suisse

lité, entraî

FEUILLE

LA

Tr

Naturellem

possession de

cueillie, une p

souvenir de l'

destinés entre

seille, ton act

gouvernement

gentine, résid

favorable pou

toi que tu soi

fonctions, aff

langue et t'h

— Je te re

veau avec ch

fois. Tu ne t

partir, à m'é

vraiment! —

de donner mo

— Tu hésit

Il faut te déc

— Je le co